

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLON-SUR-SEINE

Date de convocation : 23 juin 2023

Date d'affichage : 22 juin 2023

Nombre de conseillers : en exercice /\_29\_/ présents /\_21\_/ votants /\_29\_/

## L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT-NEUF JUIN

Présents : É. GRILLON, J-B. PAUL, P. ROUYER, C. QUÉRO, C. BEUDIN, N. MONZON, M. FERNANDEZ, G. BORRELLY, J. BUISINE CORLOBÉ, D. GONÇALVES, C. MOYNEZ, E. BIANAY-BALCOT, J. QUEIJO, S. JUGAL, V. MOREAU, D. ASSO, S. SABLITCH, S. QUINTYN, V. BAYOUT, M. SEMADENI, C. CONTAMIN

Absents représentés :	L. FORICHON	procuration à	C. QUÉRO
	P. DOUWES		C. BEUDIN
	C. TIPHINEAUD		J-B. PAUL
	M. GRIMONT		M. FERNANDEZ
	P. QUÉRO		N. MONZON
	T. BAYRAK		V. MOREAU
	M. LEGOFF		P. ROUYER
	M. ALOUI		G. BORRELLY

Secrétaire de séance : Nelly MONZON est désignée, à L'UNANIMITÉ, par le Conseil municipal.

## OBJET : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PARC DE LA GARE - LOT 1 : TERRASSEMENT, VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS, PETITE MAÇONNERIE, FOURNITURE ET POSE DE MOBILIERS ET CLÔTURES

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-21 et L.2131-2,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 21 juin 2023,

**VU** l'avis de la Commission Ressources en date du 27 juin 2023,

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Le Conseil municipal,**

**Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la société IDVERDE agence de CHAMPLAN le marché des travaux d'aménagement paysager du Parc de la Gare de la ville d'Ablon-sur-Seine - LOT 1 pour un montant de 234 191,73 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants en moins-value, dépourvus d'incidence financière ou générant une plus-value inférieure à 5 % du montant du marché initial.

**DIT** que les dépenses afférentes seront inscrites au budget communal.

**PRÉCISE** que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur le Trésorier Principal d'Orly

**CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.**

Fait à Ablon-sur-Seine, le 30 juin 2023

M. le Maire d'Ablon-sur-Seine serait obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir porter à sa connaissance s'il a l'intention de déférer la présente décision devant la juridiction compétente.

*Date départ préfecture le*

*Certification exécutoire le*

*Date d'affichage le*

*Conseil municipal du 29 juin 2023*

Éric GRILLON  
Maire d'Ablon-sur-Seine

